

RAPPORT D'IMPACT 2025



FRATRIES

Bien chez soi, mieux ensemble

Depuis 2022, Fratries répond au souhait de jeunes actifs avec un handicap mental ou des troubles du spectre autistique (TSA) de vivre et travailler en milieu ordinaire et pas uniquement entre personnes avec handicap, comme c'est trop souvent le cas en France.

Pour ce faire, Fratries :

- **Propose des colocations inclusives** : des maisons partagées en cœur de ville où vivent ensemble des jeunes actifs avec et sans handicap mental ou TSA.
- **Accompagne l'insertion sociale et professionnelle des colocataires avec handicap** : l'objectif est de permettre à chaque jeune avec un handicap de s'épanouir et de construire un projet professionnel aligné avec ses envies et ses talents.

La mesure d'impact chez Fratries

Fratries s'est engagé dans une démarche de mesure d'impact afin de mieux comprendre, valoriser et renforcer les effets de ses actions sur ses principales parties prenantes et renouvelle cet engagement en 2025.

Les 3 objectifs de notre mesure d'impact :

1. Évaluer l'efficacité de nos actions
2. Identifier des pistes de progrès afin de travailler dans une logique d'amélioration continue
3. Rendre compte avec transparence à nos partenaires et financeurs



Fin 2025, Fratries c'est :

9 maisons ouvertes

103 chambres créées

81 colocataires* avec handicap accompagnés vers l'emploi dont **47** vivent déjà dans une maison Fratries

* Comprend également les personnes accompagnées par Fratries avant même leur emménagement.

56 colocataires sans handicap vivent actuellement dans une maison Fratries (**115** depuis 2022)

3 à 5 emplois locaux créés par maison

93 % taux de remplissage moyen des maisons

(maisons ouvertes depuis plus d'un an)



Notre impact en bref

Changement de regard

Avant de vivre dans une maison Fratries :

84 % des colocataires sans handicap n'avaient jamais (ou ponctuellement) été en lien avec une personne avec handicap avant Fratries.

Depuis leur emménagement :

100 % des colocataires sans handicap jugent faciles leurs relations avec leurs colocataires avec handicap.

Auto-détermination des colocataires avec un handicap

Avant de vivre dans une maison Fratries :

78,8 % des colocataires avec handicap vivaient encore dans leurs familles sans solution de logement pérenne.

Depuis leur emménagement :

96,9 % des colocataires avec handicap se sentent plus autonomes depuis leur arrivée chez Fratries.

Insertion professionnelle

71,2 % des colocataires avec handicap ont un travail.

86,6 % des colocataires avec handicap ayant un CDI travaillent en milieu ordinaire.

84,2 % des colocataires sans handicap se disent plus enclins à recruter et travailler avec des personnes avec handicap.

Méthodologie

Trois types d'impacts évalués

La démarche d'impact social

Suivi des effets et bénéfices de nos actions pour les habitants de nos colocations en premier lieu.

La démarche d'impact environnemental

Suivi de données internes, permettant de mesurer les effets de nos choix en matière de consommation, matériaux et gestion des ressources.

La démarche d'impact économique

Estimation de l'efficacité économique de notre modèle pour les pouvoirs publics.

Définition de notre théorie du changement

Afin de rendre lisible la manière dont nos actions contribuent à transformer durablement la vie des personnes que nous accompagnons, nous avons formalisé une théorie du changement.

Notre théorie du changement est ainsi un outil stratégique qui nous permet de poser clairement les liens de cause à effet entre les besoins identifiés, les actions que nous mettons en œuvre, les effets attendus à court et moyen terme, et l'impact global que nous visons. Elle repose sur une lecture systémique de notre action, en intégrant les publics bénéficiaires, les ressources mobilisées, les leviers d'accompagnement, ainsi que les conditions nécessaires à la réussite. Cette représentation constitue un cadre de référence partagé, qui éclaire notre vision, alimente notre évaluation d'impact et guide nos décisions opérationnelles.

Pour cette deuxième étude d'impact social, nous avons décidé de nous concentrer sur 4 des parties prenantes :

Les colocataires sans handicap
Les colocataires avec handicap
Les aidants de ces derniers
Les employeurs des colocataires avec handicap



Collecte de données

Nous avons réalisé une collecte de données pour recueillir la parole des principales parties prenantes identifiées parmi les 9 premières maisons*.

Les outils utilisés pour cette collecte sont :

- Recueil de données internes.
- 2 questionnaires à destination des colocataires avec handicap, rédigés en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), pour leur donner la parole directement : l'un pour ceux présents depuis plus de 6 mois, l'autre pour ceux arrivés plus récemment ou qui préparent leur emménagement
- 2 questionnaires à destination des colocataires sans handicap (1 pour les colocataires actuels et 1 pour les colocataires sortants)
- 1 questionnaire à destination des aidants.

*Dans le récapitulatif ci-dessous, lorsque la source n'est pas précisée, il s'agit des résultats de la collecte de données Fratries 2025.

Fratries :
une réponse efficace
au défi d'inclusion sociale
et professionnelle des
personnes avec handicap
mental ou troubles du
spectre autistique.



Contexte et enjeux partagés par les jeunes actifs avec et sans handicap

Solitude et isolement des jeunes actifs

En France, 35 % des jeunes âgés de 25 à 39 ans déclarent se sentir seuls (Étude Fondation de France, 2025).

Le sentiment de solitude s'est renforcé de 4 points en dix ans, traduisant une aggravation progressive du phénomène (Fondation de France, baromètres 2014-2024).

Plus d'une personne avec handicap sur cinq déclare se sentir seule tout le temps ou la plupart du temps (23 %). C'est deux fois et demie plus que sur l'ensemble de la population (9 %) (Le handicap en chiffres - DRESS 2024).

Difficultés d'accès au logement

La FNAIM pointe « un étranglement de l'offre locative » dans tous les territoires. Alors que l'offre de vente a augmenté de 33 % entre 2019 et 2024, l'offre locative a chuté de 59 % sur la même période. Ces tensions pèsent lourdement sur les parcours résidentiels, en particulier pour les jeunes adultes.

En 2020, **4,92 millions d'adultes vivaient chez leurs parents**, contre 4,67 millions en 2013, soit une hausse de **5 % en 7 ans** (ENL 2020). Cela représente environ **9 % des adultes de 18 ans et plus**, contre **8 % en 2013**, illustrant un report croissant de la décohabitation sous l'effet des difficultés économiques et du manque de logements accessibles.

Cette réalité est encore plus marquée chez les jeunes.

Entre 2013 et 2018 sur l'ensemble de la France, **46 % des 18-29 ans** ont vécu au moins un mois par an chez leurs parents, dont **20 % des 25-29 ans**, âge où l'autonomie résidentielle devrait être la norme (Insee 2013-2018). En Île-de-France, la situation est encore plus tendue : **47 % des 18-34 ans natifs** vivaient encore chez leurs parents en 2017, contre environ 1 jeune sur 3 en province (Institut Paris Région).

Les données récentes confirment et précisent cette tendance : **à 26 ans, 10 %** des jeunes n'ont jamais quitté le domicile parental. Cette situation concerne particulièrement les jeunes les plus fragilisés : **26 % d'entre eux** ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, et ils sont généralement moins diplômés et issus de milieux sociaux plus modestes. La décohabitation tardive n'est donc pas seulement liée à un allongement des études, mais recouvre aussi des situations de précarité et d'exclusion du marché du travail (Insee 2025).



Ces chiffres traduisent un phénomène durable de décohabitation tardive, étroitement lié aux difficultés d'accès au logement locatif dans un marché sous tension.



Les personnes avec handicap sont particulièrement exposées à des difficultés d'accès au logement, dans un contexte où 5,47 millions de ménages sont concernés par un handicap ou des difficultés dans la vie quotidienne

(Insee, ENL 2013).



Colocataires de la maison Fratries à Nantes (rue Albert Dory)



Parmi les personnes avec handicap, **24 % cumulent des problèmes de logement** (privation de confort, surpeuplement, précarité énergétique, effort financier excessif...), contre **20 % des ménages français** dans leur ensemble *(Fondation pour le logement des défavorisés, 2025).*

En 2023, 59,6 % des personnes avec handicap de moins de 60 ans vivent dans un ménage modeste contre 36,9 % des personnes sans handicap *(Panorama DRESS 2025).*

Ce constat est renforcé par un niveau d'aide insuffisant : **le montant maximal de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est de 1 033,32 € par mois pour une personne seule, en-dessous donc du seuil de pauvreté** *(Fondation pour le Logement des Défavorisés, 2025).*

Les obstacles résidentiels sont multiples : les personnes avec handicap sont **moins nombreuses à accéder à la propriété (9 % contre 23 % pour la population générale) et ont 14 % de chances en moins d'obtenir un logement social qu'une personne sans handicap** *(L'état du mal-logement en France, Fondation pour le Logement des Défavorisés, 2025, page 5).*

Des solutions alternatives de logement encore peu développées

Malgré la progression du nombre d'habitats inclusifs, seules 10 443 personnes avec handicap bénéficient en 2025 de l'Aide à la vie partagée (AVP) et vivent ainsi dans un habitat inclusif *(Programmation et suivi des habitats inclusifs, CNSA).*

Avant de rejoindre une maison Fratries, **78,8 % des colocataires en situation de handicap vivaient encore chez leurs parents**. Ils étaient nombreux à se heurter à un mur : 70 % d'entre eux déclarent avoir rencontré des difficultés à trouver un logement adapté à leurs besoins.

La réponse apportée par Fratries : des colocations inclusives pour répondre aux enjeux de l'inclusion sociale et professionnelle

L'essor du coliving, une réponse aux nouveaux modes de vie

Le coliving connaît un fort essor en France : selon une étude Xerfi (2025), le parc dépassait 24 000 chambres en 2025, et devrait continuer de croître d'environ 18 % en 2026, puis d'environ 13 % par an jusqu'en 2028, porté par la demande des jeunes actifs en mobilité et les difficultés d'accès au logement dans les grandes métropoles.

Ce modèle séduit par sa capacité à offrir **flexibilité, liberté, proximité des commodités et simplicité des démarches**. Entre 2021 et 2023, le nombre de chambres exploitées a bondi de

+70 % une dynamique portée par l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels, avec plus de **430 M€ investis en 2023**

(Institut Paris Région).



Le coliving répond aux pratiques des actifs d'aujourd'hui : **nomadisme, connectivité, volonté de socialisation, recours au télétravail, et brouillage des frontières entre temps de travail et de loisirs**. Cela commence par une simplification des démarches. Il s'agit également de construire une atmosphère de partage.

Dans ce contexte, **Fratries propose des colocations inclusives qui réunissent des jeunes actifs avec et sans handicap autour d'un mode de vie partagé et respectueux des singularités de chacun, sans responsabilité d'accompagnement entre les colocataires.**

Ce modèle attire des jeunes actifs qui veulent habiter autrement, dans un cadre à la fois convivial et humain où chacun s'enrichit de ses différences.

Colocataires de la maison Fratries à Versailles





Un antidote à la solitude

Les colocations Fratries constituent aussi une réponse concrète à la solitude exprimée par plus d'un tiers des jeunes adultes : des **lieux de vie partagés**, conçus pour créer du lien et rompre l'isolement.

La vie en colocation (repas partagés, activités communes, entraide informelle) devient un **levier de bien-être et de sociabilité**.



Qui sont les colocataires Fratries et pourquoi choisissent-ils ce mode de vie ?



- Ils ont majoritairement moins de 30 ans. Cette tranche d'âge représente 74 % des colocataires sans handicap et 77,1 % des colocataires avec handicap.
- Les colocations sont toutes mixtes (colocataires avec et sans handicap).
- Typologies de handicap : trisomie 21 (41 %), troubles du spectre autistique (20 %), déficience intellectuelle (18 %), autres syndromes (21 %).

Des parcours différents, une même envie de vivre ensemble

Le désir de **vivre ensemble** et de **créer des liens pour rompre l'isolement** est une motivation partagée, déclarée par une large majorité des colocataires : **66,7 %** des colocataires avec handicap, **81,8 %** des colocataires sans handicap.

Les motivations spécifiques des colocataires avec handicap

Pour ces jeunes, Fratries représente souvent **la première opportunité de quitter le domicile familial dans des conditions adaptées** :

- 69,7 %** expriment une **volonté de développer leur autonomie**.
- 70,6 %** souhaitent **vivre en milieu ordinaire**.
- 82,4 %** sont motivés à vivre dans une colocation et **66,7 %** souhaitent faire des rencontres.

Une solution de logement accessible aux personnes avec un handicap

Les colocataires avec handicap payent un **loyer accessible, adapté à leurs revenus** :
loyer mensuel moyen de 400 € hors charges,
avant déduction des APL, quelle que soit la ville
où ils habitent.

Les motivations spécifiques des colocataires sans handicap

Le projet séduit par son **caractère inclusif et humainement engagé** :

- 81,8 %** sont attirés par la **dimension inclusive de la colocation**,
- 73,7 %** apprécient de vivre dans un cadre qui favorise des relations harmonieuses, **sans responsabilités d'accompagnement entre les colocataires**.

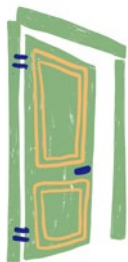
Une réussite : la richesse du vivre ensemble



Des espaces pensés pour la vie en colocation

De grands espaces communs :

bien pensés, meublés et adaptés à la vie en colocation dont un espace privatif pour recevoir ses amis et sa familles.



Une intimité préservée :

chacun a sa chambre et sa salle de bain.

Les retours d'expérience des colocataires sans handicap

100 % trouvent leur **relation avec les colocataires avec handicap facile ou très facile.**

95,8 % passent au minimum trois **soirées par semaine à la maison.**

77,4 % restent au moins deux **week-ends par mois à la maison.**

94,7 % pensent que les maisons **Fratries sont des lieux conviviaux où il est simple d'inviter des proches.**

Les colocs témoignent !

“ Vivre en colocation Fratries, c'est une expérience humaine qui donne du sens au fait d'habiter ensemble, dans une maison belle, accueillante et pensée pour la vie à plusieurs. On y trouve une autre façon de vivre la colocation, plus simple et plus saine, basée sur l'écoute, le respect et la bienveillance. ”

Témoignage d'un colocataire sans handicap.

“ J'adore l'ambiance, la joie, les sourires de mes colocs. Je trouve ma place, ça me fait du bien tous les jours, je suis vraiment heureux d'avoir pris mon envol et de vivre ici. ”

Témoignage d'un colocataire avec handicap.



Un accompagnement sur-mesure des colocs avec handicap

Avant l'emménagement, une préparation progressive

Chez Fratries, la vie partagée se construit bien en amont de l'ouverture des maisons, grâce à un accompagnement individualisé et collectif des futurs colocataires avec handicap et de leurs aidants :

12 mois minimum de co-construction avant l'ouverture d'une maison,

A minima 7 ateliers collectifs pour permettre aux futurs colocataires avec handicap et leurs aidants de se préparer au changement, de coconstruire ce projet de vie partagée aux côtés de l'équipe Fratries,

A minima 5 rencontres individuelles par colocataire pour mobiliser les droits, anticiper les besoins d'accompagnement spécifiques.

Ce qu'ils pensent de la co-construction

80 % des colocataires avec handicap jugent **cette étape utile** pour aborder cette nouvelle vie,

93,8 % des aidants familiaux se déclarent satisfaits ou très satisfaits.

Après l'emménagement, un suivi humain et régulier

Deux types de professionnels assurent un accompagnement quotidien dans les maisons Fratries :

Les responsables de maison, salariés de l'association Fratries, travaillent 218 jours par an.

• **81,2 %** des colocataires avec handicap et **100 %** des aidants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement par les responsables de maison.

Les accompagnants de vie, salariés de SAD (Services autonomie à domicile) assurent en moyenne 345 heures de présence par mois/maison, soit en moyenne 2h/jour par colocataire.

• **90,6 %** des colocataires avec handicap et **92,7 %** des aidants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement par les accompagnants de vie.

Ces professionnels sont jugés **motivants, à l'écoute et bienveillants** par les colocataires accompagnés.

Les bénéfices concrets de cet accompagnement pour toutes les parties prenantes

Une autonomie renforcée

96,9 % des colocataires avec handicap se sentent plus **autonomes** depuis leur arrivée.

92,7 % des aidants partagent ce ressenti.

Insertion sociale

Dans les maisons Fratries, **96,9 %** des colocataires avec handicap se sentent bien ou très bien chez eux.

Alors qu'au niveau national, moins de 50 % des 16-40 ans avec un handicap estiment se sentir heureux (*Le handicap en chiffres - DRESS 2024*), **84,4 %** des colocataires avec un handicap chez Fratries arrivent à exprimer qu'ils sont heureux.

Au niveau national, 60 % des personnes avec handicap déclarent n'avoir réalisé aucune sortie de loisir (culturelle, sportive ou artistique) au cours de la dernière année (*Le handicap en chiffres - DRESS 2024*). Au sein des maisons Fratries, **90,6 %** des colocataires avec handicap estiment faire plus d'activités depuis leur arrivée dans la colocation **et 87,5 %** d'entre eux proposent des activités à leurs colocataires.



Une meilleure insertion professionnelle des colocataires avec handicap

Fin 2025, **71,2 %** des colocataires avec handicap travaillent dont **78,4 %** sont en CDI.

86,6 % des colocataires en CDI **travaillent en milieu ordinaire**, les autres travaillent en milieu protégé.

À titre de comparaison, les rares données disponibles montrent qu'environ 0,5 % des personnes avec des troubles du spectre autistique (TSA) travaillent en milieu ordinaire en France (*France Travail et Rep.fr*). Bien que cette statistique ne concerne qu'une partie des jeunes actifs accompagnés par Fratries, elle donne un ordre de grandeur des difficultés d'accès à l'emploi pour ces jeunes et souligne le niveau particulièrement élevé d'inclusion professionnelle atteint par les colocataires Fratries.

100 % sont accompagnés vers et dans l'emploi.

76,7 % des aidants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement à l'emploi proposé par Fratries.

L'accès à l'emploi reste un parcours semé d'obstacles pour les personnes avec handicap, à toutes les étapes (*Agefiph, 2024*). **Dans ce contexte, Fratries joue un rôle clé en proposant un accompagnement dans la durée, qui ne se limite pas à l'accès à l'emploi mais aussi à la conservation et au changement d'emploi.**



Les employeurs témoignent

“ Quand on a un handicap, on n’a pas un handicap pour tout. Les personnes avec handicap mental ont des talents, et les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour leur permettre de se sentir à leur place dans la société. L’entreprise doit démontrer qu’on peut accueillir des personnes avec handicap mental car elles ont des talents. ”

Employeur d'une colocataire avec handicap.



Une transformation humaine partagée

Pour les colocataires avec handicap

Avant de vivre dans une colocation Fratries, **38,5 %** des jeunes avec handicap se sentent seuls souvent ou quotidiennement. Une fois en colocation, la tendance s'inverse avec plus de **90 %** des colocataires avec handicap qui déclarent ne plus se sentir seuls régulièrement ou quotidiennement.

A savoir qu'en France, 18 % des 16-64 ans avec handicap déclarent se sentir souvent ou toujours seuls (DREES, 2023).

Pour les colocataires sans handicap

65,7 % se sentent moins seuls depuis leur arrivée.

100 % déclarent avoir développé ou renforcé des qualités humaines :

- Patience (74,2 %)
- Adaptabilité (61,3 %)
- Écoute (61,3 %)
- Bonne humeur (54,8 %)

Pour les aidants

95,1 % estiment que leur proche est **plus épanoui** depuis qu'il vit dans une maison Fratries.

100 % considèrent Fratries comme **la solution qui répond le mieux aux besoins et envies de leur proche.**

92,7 % estiment que leur proche est devenu plus autonome dans sa vie quotidienne.

87,8 % se sentent **plus sereins face à l'avenir.**

85,3 % des aidants estiment que **leur charge mentale a diminué** depuis que leur proche vit dans une colocation Fratries.

Depuis début 2024, l'équipe Fratries a accompagné **188** familles/aidants dans l'obtention des aides individuelles permettant l'autonomie de leur proche en milieu ordinaire.





Vivre ensemble pour changer de regard

Pour la majorité des jeunes sans handicap, vivre dans une colocation Fratries est leur première expérience du handicap : **84 %** d'entre eux n'avaient jamais ou très rarement côtoyé de personnes avec un handicap avant de rejoindre la colocation. Le vivre ensemble transforme **durablement les représentations** :

100 % jugent leur relation avec les colocataires avec handicap **facile ou très facile**.

94,7 % se disent aujourd'hui **plus conscients du potentiel** des personnes avec handicap.

84,2 % se déclarent **plus enclins à recruter et travailler avec elles**.

100 % des colocataires sans handicap **recommandent les colocations Fratries en 2025**.

Côté recruteurs, **65 %** jugent que l'embauche de personnes avec handicap demeure difficile (La perception de l'emploi des personnes en situation de handicap

- AGEFIPH SEP 2025).

La perception de difficulté à l'embauche demeure répandue, signe que les représentations négatives et souvent généralisatrices se combinent à des obstacles jugés objectifs, qu'ils soient organisationnels, techniques ou économiques. Une majorité de salariés anticipe des difficultés pour un travailleur avec handicap dans son parcours professionnel (AGEFIPH - IFOP 2025).

Colocataires de la maison Fratries à Nantes (quartier Canclaux)



Fratries : des habitats inclusifs, responsables et durables

Face aux enjeux écologiques et sociaux,
Fratries mise sur un modèle d'habitat réhabilité,
intensif et ancré dans les territoires.



Un modèle vertueux

Après travaux, **90 % des maisons affichent un DPE au moins égal à C.**

Une réhabilitation consomme **40 à 80 fois moins de matériaux** qu'une construction neuve (ADEME).

3 fois moins
d'énergie consommée
après rénovation*.

6 fois moins
d'émissions de GES
par m² et par an*.

*Calcul du DPE avant / après travaux sur les 7 premières maisons rénovées.





Des usages intensifiés, sans compromis sur le confort

Grâce aux rénovations, nos maisons accueillent **3 fois plus de personnes** qu'avant.

Chaque colocataire bénéficie en moyenne de 30 m² de surface privative et partagée, assurant confort et qualité de vie.

+ de 90 % de l'ensemble des colocataires sont satisfaits des espaces communs et privés proposés.

Un ancrage urbain favorisant les mobilités douces

100 % des maisons sont situées au cœur des principales grandes villes de France.

Et à moins de 10 minutes à pied des transports en commun (bus, métro, tram ou RER), facilitant les déplacements sans voiture.



Un projet d'inclusion sociale et professionnelle qui génère des économies pour les finances publiques



Fratries : une alternative aux structures médico-sociales traditionnelles

On estime que chaque maison Fratries permettrait aux finances publiques de réaliser en moyenne **28 800 € d'économie par an et par colocataire avec handicap.**

Pour arriver à ce chiffre, nous avons comparé deux parcours possibles pour un jeune adulte avec handicap :

Le parcours Fratries : la personne vit à temps plein dans une maison Fratries, en colocation, et travaille 25h par semaine dans une entreprise classique.

Le parcours institutionnel de référence : la personne vit à temps plein dans un foyer d'hébergement spécialisé et travaille à temps plein en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). C'est aujourd'hui la solution la plus souvent proposée aux jeunes par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le parcours Fratries coûte en moyenne 35 200 € par an et par personne aux finances publiques, contre 64K € pour le parcours institutionnel*. Ces économies sont directes, concrètes et récurrentes, tout en répondant à une exigence forte de qualité de vie, d'inclusion, et de respect des parcours individuels.

Le parcours Fratries

Recettes générées par l'emploi

4 152 €

Coût AAH

-5 115 €

Coût de l'accompagnement

-34 278 €

**Coût net pour l'État
= 35,2 K€**

Coût évités

**-28,8K€
/an/personne**

soit 144K € à 173K €/an
/maison (5 ou 6 colocs)

Le parcours institutionnel de référence

Recettes générées par l'emploi

3 024 €

Coût AAH

-6 587€

Coût de l'accompagnement

-42 282 €

Coût de l'emploi

-17 750 €

**Coût net pour l'État
= 64K€**

Recettes générées par l'emploi

Un emploi en milieu ordinaire génère davantage de cotisations sociales (retraite, sécurité sociale...) qu'un emploi en ESAT, ce qui constitue une recette supplémentaire pour l'État.

Coût AAH (Allocation Adulte Handicapé)

Cette aide diminue quand les revenus augmentent. Un emploi en milieu ordinaire étant mieux rémunéré qu'un emploi en ESAT, l'État verse moins d'AAH dans le parcours Fratries.

Coût de l'accompagnement et du logement

Les aides versées diffèrent selon le lieu de vie, un foyer spécialisé revenant généralement plus cher aux finances publiques qu'une colocation en milieu ordinaire.

Coût de l'emploi

Un ESAT est financé par des fonds publics, ce qui n'est pas le cas d'un emploi classique en entreprise.

*Étude menée par Koreis pour Fratries en 2024, mise à jour en 2026.



Un modèle structuré au service de l'inclusion



**Fratries est un projet
100 % entrepreneurial
et 100 % solidaire**

**Un écosystème solide autour
de 4 entités complémentaires**

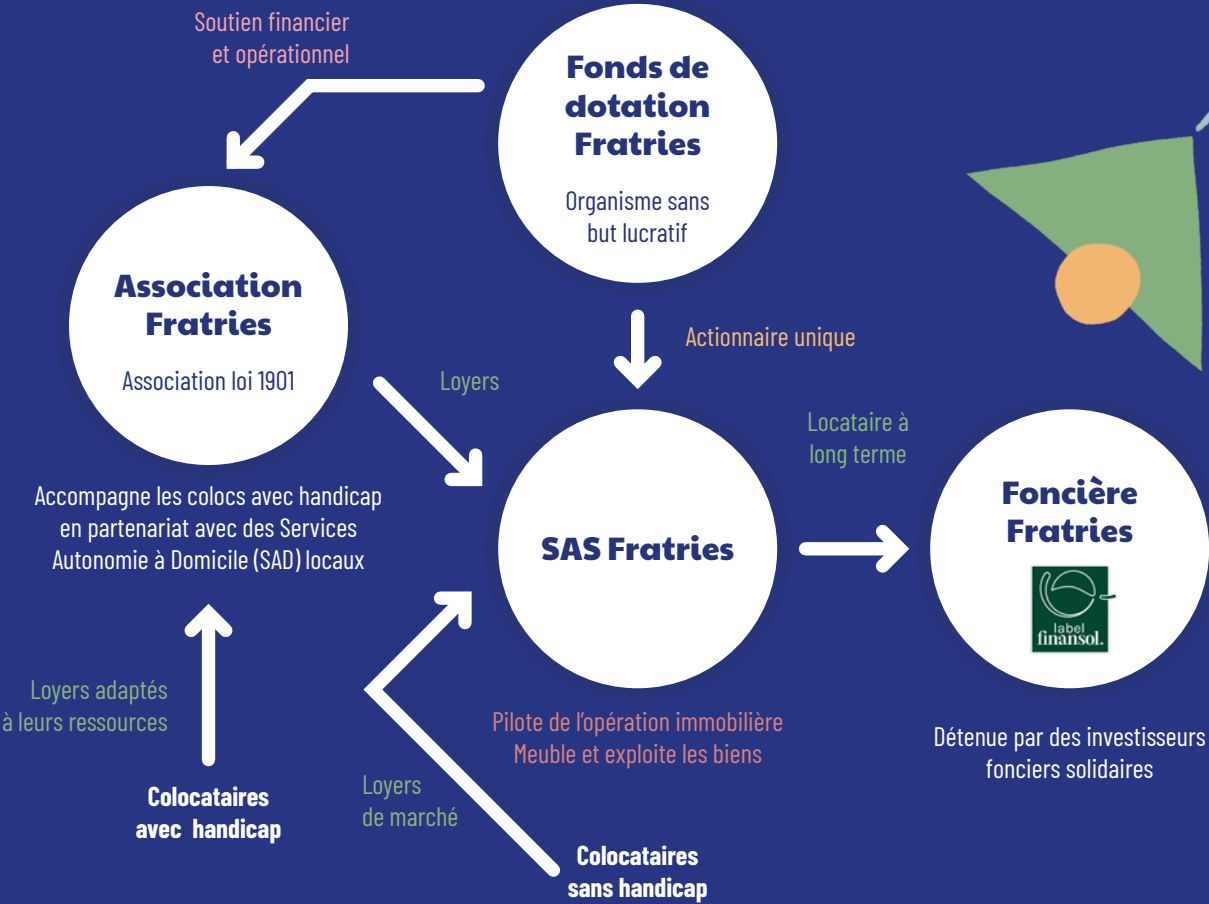
La **SAS Fratries**, qui pilote les opérations immobilières, aménage et exploite les maisons, est détenue à 100 % par le **fonds de dotation Fratries**. Ses bénéfices sont intégralement réinvestis au service du projet.

Véritable pilier de l'écosystème, le **fonds de dotation Fratries**, à but non lucratif, porte la mission d'intérêt général de faire émerger et pérenniser de nouveaux modèles d'habitat inclusif. Il incarne une gouvernance désintéressée et ouverte, avec un conseil d'administration entièrement composé d'externes indépendants.

La mission de l'**association Fratries**, porteuse du projet d'habitat inclusif auprès des départements, est d'accompagner au quotidien les jeunes avec handicap vers l'autonomie et l'emploi.

Enfin, la **foncière Fratries** sécurise l'achat et la rénovation de maisons afin de les transformer en colocations inclusives. Ce véhicule immobilier, co-détenu par le fonds de dotation Fratries et des investisseurs immobiliers à impact social, est géré selon des principes de transparence et d'intégrité. Sa gouvernance est partagée : chaque investisseur détenant plus de 10 % du capital est représenté au Comité stratégique, qui doit se prononcer à l'unanimité sur toutes les décisions majeures (acquisition ou cession d'un actif, etc.). Adhérente de FAIR, la foncière solidaire Fratries a obtenu le label Fair Finansol : un gage d'impact et de transparence pour les investisseurs.

Par sa structure hybride et solidaire, Fratries associe la performance d'une entreprise, l'intérêt général d'un fonds de dotation et l'expertise humaine d'une association, le tout soutenu par une foncière pilotée avec intégrité et en gouvernance collégiale





Une contribution directe aux Objectifs de Développement Durable



Une action alignée sur les Objectifs de Développement Durable

Fratrries répond de manière transversale à plusieurs ODD définis par les Nations Unies, en particulier :



1 PAS
DE PAUVRETÉ



Fratrries propose une solution de logement de **qualité** qui préserve le reste à vivre des personnes avec handicap mental ayant de faibles ressources, en **assurant**, par son modèle économique, le surcoût du dispositif.

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Fratrries permet de réduire le sentiment de solitude des personnes avec handicap mais aussi des jeunes actifs et contribue ainsi à **améliorer la santé mentale** de ses colocataires et à **réduire le risque de vieillissement** précoce du public avec handicap.

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Fratrries contribue à lutter contre les inégalités des chances fondées sur le handicap et permet à des personnes avec handicap mental de **trouver leur place dans la société** en les accompagnant, notamment, vers l'emploi **en milieu ordinaire**.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Avec un marché du logement très tendu dans les grandes métropoles, Fratrries permet à des personnes avec handicap (mais aussi à des jeunes actifs) d'accéder à **des logements de qualité en cœur de ville, à des loyers accessibles**.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Fratrries est un acteur de **l'économie de partage** et réduit l'empreinte carbone de ses habitants.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Fratrries contribue à construire une société plus fraternelle en aidant à dépasser nos peurs de la différence et de la fragilité. **Nos maisons sont des lieux ouverts sur le monde** qui contribuent à lutter contre le repli sur soi.

Un projet qui rassemble

Grâce au soutien de nos mécènes et partenaires, Fratries grandit et fait progresser l'inclusion. Merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.



Mécènes



Financiers publics



Propriétaires et investisseurs solidaires

FRATRIES

Bien chez soi, mieux ensemble

Fraties n'est pas seulement une réponse résidentielle :
c'est un tremplin vers l'autonomie, l'inclusion, et la
transformation personnelle. C'est aussi une preuve qu'un autre
modèle est possible, qui concilie impact social fort et qualité
de vie élevée, dans une colocation inclusive, humaine,
et durable.

www.fraties.com

contact@fraties.com



© Crédits photos : Steven Roussel, Emmanuel Siboulet, Guy Link, Timothé Durand

